

Il ne fait aucun doute que ce petit hameau, si l'on peut parler en de tels termes, connu une longue histoire qui aurait pu être racontée par l'un ou l'autre des habitants. Vie simple peut-être, néanmoins passionnante dans les détails que l'on aurait pu obtenir. Comment l'on vivait, ce que l'on pensait.

Maisons témoignages d'un vieux temps disparut cette nuit de décembre 1972 :

Un gros incendie au Bas-du-Chenit détruit 4 bâtiments

Samedi 23 décembre, vers 18 h. 30, un incendie s'est déclaré au Bas-du-Chenit, dans l'important groupe de bâtiments réunissant les propriétés de MM. Marcel, Ernest, Henri Gings du Bas-du-Chenit, et de M. Jean-Richard Personeni, de Lausanne.

L'extension du sinistre a pris rapidement de telles proportions que, bientôt le voisinage entier était la proie des flammes, les habitants devant se borner à évacuer quelques maigres biens. Le bataillon du Chenit, rapidement sur place avec 4 motos-pompes, a pris l'eau à l'Orbe toute proche, pour alimenter une vingtaine de lances, s'attachant ainsi à contenir l'ampleur du brasier et à préserver une maison voisine, qui abrite notamment une industrie prospère.

Il convient de remarquer l'excellent travail de nos pompiers, dont la tâche était rendue difficile du fait du froid particulièrement vif, qui sévissait samedi soir dans le fond de La Vallée.

De nombreux visiteurs ont défilé durant les fêtes de Noël sur les lieux du sinistre, l'un des plus grands qu'ait connus la commune ces 20 dernières années. Les bâtiments, habités par

une dizaine de personnes, dont 3 enfants, avaient été fortement touchés par le cyclone de 1971, puis, parfaitement rénovés, ils devaient connaître encore l'alerte d'un début d'incendie, au printemps dernier.

Cette fois était la bonne, si l'on peut dire, et seuls quelques pans de murs contenant l'enchevêtrement des poutres carbonisées et des tôles froissées, subsistent. Les causes de l'incendie, sur lesquelles enquêtent la gendarmerie et la police de sûreté, sous les ordres du Juge informateur Bommottet, ne sont pas encore connues.

D. C.

En dépit d'un grand quotidien vaudois :

La Vallée ne se pose pas de question sur ses pompiers

La leur insolite, insistante, qui a pourfendu la nuit claire et glacée de l'avant-veille de Noël n'a pas encore disparu des mémoires. Rappelons en brièvement l'origine : il était 18 h. à peine passées, les quatre maison mitoyennes du Bas-du-Chenit, propriétés de MM. Marcel, Henri, Ernest Gingins et J.-R. Personeni, étaient la proie des flammes. Bâtiments très anciens, presque exclusivement en bois, toits en tôle sur des tavillons, absence de murs mitoyens, bref, tout était réuni pour placer les sapeurs-pompiers du Chenit devant une réalité sans équivoque : le feu, frappant de cette manière, avec en plus la complicité d'une alarme infiniment tardive, ne pouvait qu'être gagnant sur tous les tableaux.

Rien, ni personne, ne semblait devoir remettre en cause une évidence qui s'est imposée à tous les spectateurs impuissants, du sinistre.

Rien, ni personne, sauf un très grand quotidien romand qui titrait au début de l'année, sur deux colonnes à la Une :

« Les pompiers sont-ils incapables ? La Vallée se pose cette question ».

Suivaient, juste au-dessous, trois points d'interrogations, concernant

la rapidité d'intervention des secours, la tactique employée aussi. Dans les pages intérieures, l'article développait un commentaire moins fracassant il est vrai, mais non sans revenir sur quelques doutes recueillis sur l'efficacité du sauvetage, ceci semble-t-il sur l'avis d'un nombre restreint de témoins.

L'article, on s'en doute facilement, a fait l'effet d'une bombe dans les milieux combiers, dans l'Etat-major du Corps de sapeurs particulièrement. Nous y avons été voir de plus près, et c'est après avoir conversé longuement avec le major Weibel et ses adjoints les cap. Rachet et Paccaud, ainsi qu'avec le 1er lt. Guignard, que nous sommes en mesure de préciser ce qui suit :

Alarmé à 18 h. 17, le premier pompier, en l'occurrence le commandant de la compagnie du Brassus, René Capt, s'est présenté sur les lieux à 18 h. 25, soit 8 min. plus tard

Il est suivi de près (18 h. 28) par le major du bataillon, puis par l'effectif plus nombreux, représenté par les cp. 1 (18 h. 31), 2 (18 h. 48), 3 (18 h. 55), pour finir par la cp. 4, avec du matériel de support, et une quatrième moto-pompe PA.

Sans perdre de vue un instant la

situation désespérée des bâtiments eux-mêmes, le cap. Capt s'emploie à sauver deux enfants, âgés respectivement de 2 ans et de quelques mois, qui sont sortis, chaudement enveloppés de couvertures.

Le cap. EM Paccaud et le 1er lt. EM Guignard, mettent les sinistrés, et plus spécialement Mme Ernest Gingins devant l'urgence de se rappeler les endroits qui peuvent contenir de l'argent. A cet effet, on sauve deux meubles fort lourds, qui sont mis à l'abri sous bonne garde. Toujours chez M. Ernest Gingins, on réussit encore le tour de force de sortir une machine à laver, une TV, des lits, un secrétaire, des vêtements et un gros lot de verrerie.

Tout autour les flammes crépitent, la chaleur prend des proportions insupportables. Alors seulement la retraite est ordonnée.

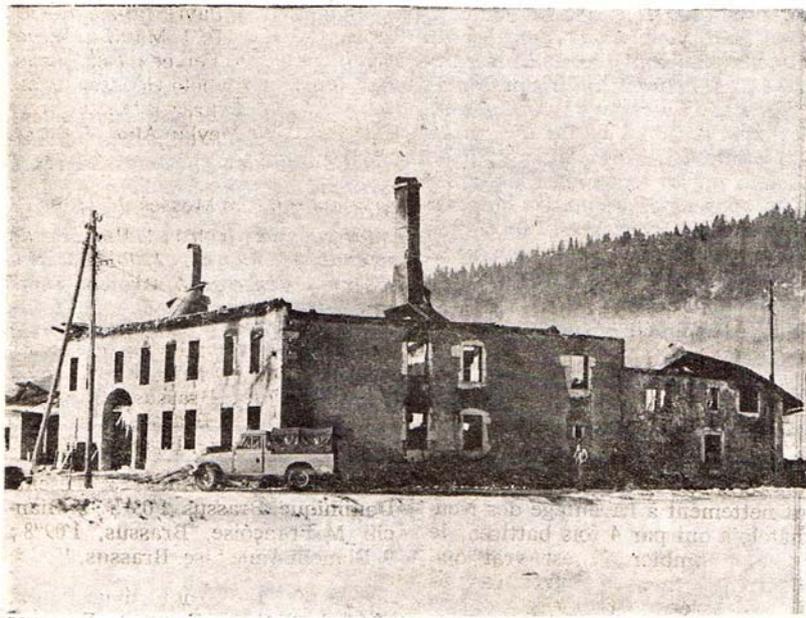
A l'Orbe, distante de 120 m. on a cassé 15 cm. de glace, installé 4 motos-pompes, alimenté 18 lances. La température descend à -18 degrés. La lutte ne se ralentit qu'une fois l'évidence de son inutilité clairement acquise. En période de fêtes, de vacances dans les industries locales, de lotos ou autres distractions de fin d'année, 82 sapeurs-pompiers (officiers compris) soit le 80 % du total du bataillon de la commune ont répondu immédiatement à l'alarme, avec les motos-pompes citées plus haut, 3 masques à oxygène, 1 groupe électrogène, des projecteurs, 2 Land-Rover, 1 jeep, des camions civils. Plus d'un km. de courses a été établi.

La Vallée ne s'est jamais posé la moindre question depuis plus de dix ans, sur la capacité d'intervention de ses pompiers. Elle se rappelle leurs 13 interventions en 1972. Leurs sauvetages spectaculaires de bâtiments tels que ceux de M. P.-R. Meylan au Solliat, ou de la Scierie des Moulins au Sentier. Ceci pour ne citer que les premiers qui viennent en mémoire.

Un simple coup de fils du journaliste à l'EM, aurait donné la même réponse, infiniment mieux que des allégations douteuses et unilatérales.

Concentrer l'attention sur La Vallée, est certes souhaitable, pour un journal d'essence vaudoise et de réputation internationale.

Arpenter notre territoire en quête d'informations : oui, mais si possible pas en gros sabots. D. C.



« Les Orbettes » le lendemain de l'incendie

Le journaliste FAVJ de l'époque, D.C., soit Daniel Capt, devait donc revenir sur le sujet pour justifier l'intervention tout à fait normale des pompiers du Chenit.

Ci-dessous quelques photos qui permettront de retrouver ces Orbettes telles qu'on pouvait les découvrir pas loin de l'Orbe.



Photo particulièrement intéressante qui nous montre nombre de maison du Bas-du-Chenit (du Bas du) à la fin du XIXe siècle. À droite, le voisinage de Chez-les-Simon qui devait aussi disparaître dans un incendie en janvier 1953. Voir à cet égard Une lueur dans la nuit de Claude Berney, Ed. Le Pèlerin ... Le voisinage des Orbettes se trouvent pratiquement au centre de l'image. Les scies, au-delà de l'Orbe, soit sur son côté gauche, sont toujours en fonction.
Coll. Eugène Vidoudez



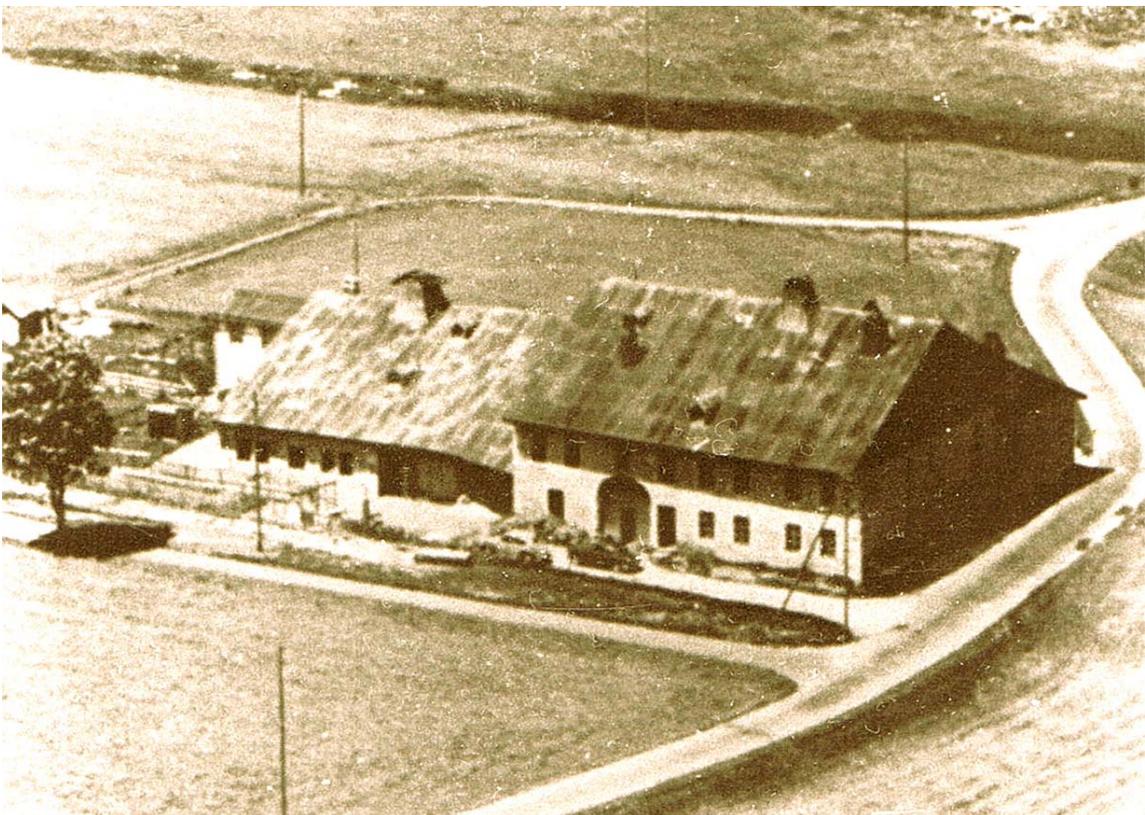
Les Orbettes, photo de Max-F. Chiffelle, dans : Charles-Ad. Golay, La vallée de Joux et la fabrique Le Coultre, Neuchâtel, Editions du Griffon, 1958. Toute la poésie du Bas-du-Chenit, avec au centre de ce paysage une Orbe paresseuse qui porte magnifiquement son nom¹, est là.

¹ Il paraîtrait toutefois que le nom de Orbe, anciennement Urba, soit inexpliqué, et que surtout il ne signifierait pas courbe, orbe, comme on le croit d'ordinaire.



Les Orbettes vues depuis le bord de l'Orbe.

Photos Daniel Aubert



Il y a belle lurette que la tôle a remplacé le tavillon. Cela n'a pas empêché les bâtisses de brûler !



La maison de gauche, un seul étage, grande cheminée, présentait un intérêt tout particulier sur le plan architectural. La perte de tels bâtiments est irréparable.



Et c'est l'incendie, avec tout ce qu'il représente de tragique, et malgré tout de grandiose. C'est terrible et c'est beau à la fois. Comprenez qui pourra. Néanmoins un témoignage de moins quant à notre ancienne manière de vivre et de se loger. On peut même dire ici qu'avec cet incendie, c'est notre passé qui part en flammes !

Coll. Eugène Vidoudez

C'est aux Orbettes qu'a vécu Timothée Golay :

TIMOTHÉE GOLAY

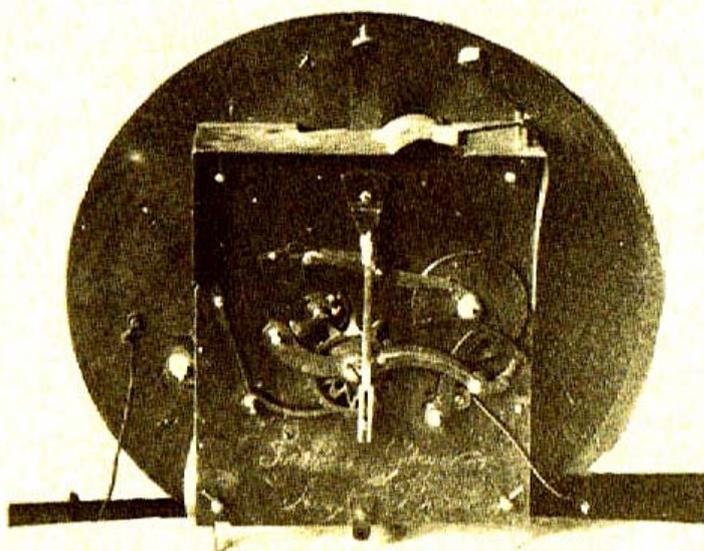
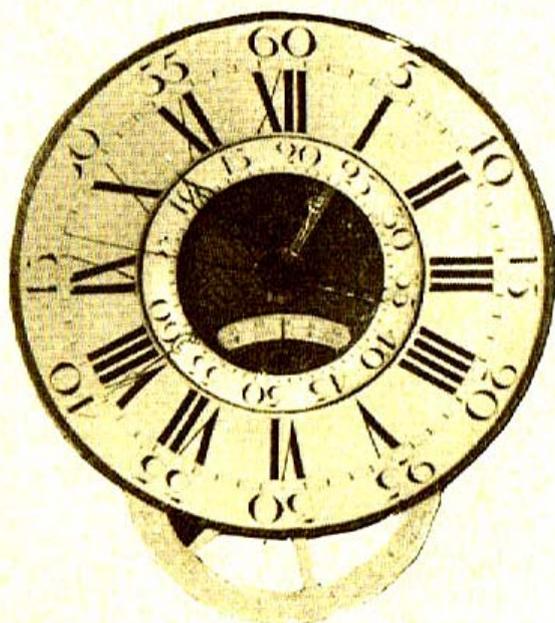
Dans la première moitié du XVIII^e siècle, les habitants de la Vallée de Joux, agriculteurs comme la plupart de ceux du Jura suisse, entrent dans la voie ouverte par Samuel-Olivier Meylan et ses émules ; sans abandonner bois, champs et troupeaux, ils se vouent à l'industrie horlogère qui transforme le pays.

Timothée Golay, fils d'Abraham Golay, régent au Bas-du-Chenit et d'Anne-Marie, née Meylan, voit le jour le 30 août 1731. Il s'intéresse dès son enfance à l'art horloger, à la perfection des formes, à la précision des fonctions mécaniques.

Son apprentissage commence dès février 1749 sous la conduite de son maître et cousin David Golay (un élève de S.-O. Meylan) ; il se poursuit à Fleurier où, au contact de Ferdinand Berthoud (1725-1807, illustre horloger suisse et constructeur d'horloges marines installé à Paris dès 1745), il se familiarise avec la gnomonique — de « gnomon » : un des premiers appareils à mesurer le temps — et l'équation du temps.

Candidat à la maîtrise, il est admis par la « Société du Chenit » le 19 février 1752. Ses connaissances se révèlent particulièrement brillantes dans la réalisation de son chef-d'œuvre : « ... outre son rouage d'heure spécial, ce régulateur porte un mécanisme à équations indiquant le temps vrai et le temps moyen ; il est muni d'un pendule compensateur et d'un quantième perpétuel complet. Après cent ans de marche, cette pendule est encore d'une exactitude suffisante pour le réglage des montres de poche. Cette pièce a été dernièrement (vers 1880) achetée par un collectionneur américain, qui l'a emportée avec le portrait de son auteur. » (« Histoire de l'horlogerie » de Marcel Piguet).

TIMOTHÉE GOLAY



RÉGULATEUR

*d'après une photographie
de M. Eugène Vidoudez,
Le Brassus*

Maître expérimenté, Timothée Golay est aussi un praticien habile et ingénieux. Il est lié d'amitié avec des horlogers distingués de Paris et de Genève. Aussi c'est dans cette dernière ville que s'écoule une partie de son existence. En 1755, il épouse Jeanne-Louise, fille de Moyse Golay.

Nous ignorons s'il s'est trouvé mêlé à la malheureuse expédition tentée au Levant par trois horlogers du Bas-du-Chenit, équipée qui se termina de façon désastreuse.

Atteint de folie, il meurt au Bas-du-Chenit dans cette maison des Orbettes qu'un incendie a détruite récemment.

On ne sait pas, ou l'on ne dit pas, quelles sont les circonstances qui ont déterminé cette fin misérable. Pas plus que ses confrères cherchant fortune vers l'Orient, Timothée Golay, hélas, ne paraît avoir rapporté la Toison d'Or au pays de ses pères.